

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE

D E P A R T E M E N T

HERAULT

ARRONDISSEMENT

LODEVE

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S é a n c e d u 2 2 M a r s 2 0 2 1

Commune de

PAULHAN

N° 2021/03/12

Date de la convocation	15/03/2021
	<u>Votes :</u>
Présents : 21	Pour : 25
Absents : 02	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le vingt deux Mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, DJUROVIC Aleksandra, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, LABORDA Véronique, GASC Georges, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, SEBASTIAN David, LAMBERT Marcel, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etaient absents : MM. DUPONT Laurent, JAM Thierry.

Procurations : - Mme RICARD Christine à Mme DAVIT Hélène
- Mr BAILLEUX-MOREAU Yves à Mr VALERO Claude
- Mr BIROUSTE Pascal à Mme LABORDA Véronique
- Mme CAPELLE Laetitia à Mme GAVINET Isabelle

Objet : Médiathèque municipale – Adoption du règlement intérieur

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210322-2021-03-12-DE
Date de télétransmission : 24/03/2021
Date de réception préfecture : 24/03/2021

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 16 septembre 2010 relative à l'adoption du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Il rappelle qu'à l'issue des travaux de rénovation, la bibliothèque municipale est devenue une médiathèque.

A ce titre, il convient de réactualiser le règlement intérieur dans le but de fixer les droits et les devoirs des usagers.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Oùï l'exposé de son président,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le règlement intérieur de la médiathèque municipale,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :